

**ASSOCIATION SYNDICALE DES
FAMILLES MONOPARENTALES ET
RECOMPOSÉES**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
09 mai 2019
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



6 rue de la 5ème Division Blindée - 68000 COLMAR

125 rue de Soultz - 68200 MULHOUSE

RAPPORT MORAL

Mesdames, messieurs, chers amis,

Permettez-moi de vous présenter mon rapport moral pour l'exercice écoulé.

Cette année 2018 se caractérise par l'augmentation globale du nombre de personnes accueillies et ceci pour tous les services. Cela représente une reconnaissance du professionnalisme des salariés et prestataires, c'est l'occasion pour moi de féliciter chaleureusement toute l'équipe pour son dynamisme et son implication souvent personnelle à la réalisation de ses missions.

Je salue particulièrement Aline BILGER, heureuse maman d'une petite fille venue agrandir sa famille d'une touche féminine. Nous lui souhaitons de rester encore un peu auprès de la petite Iona avant de nous retrouver. Nous avons accueilli Laetitia COLIN, médiatrice à Mulhouse, qui s'est très vite intégrée à l'équipe pour pallier à l'absence d'Aline.

Le Conseil d'Administration s'est montré très actif, à travers le désir de réécrire le projet associatif : cinq de ses membres y ont travaillé avec Marie WALTHER-HUSSER, qui représentait la voix des salariés. Le résultat est conforme à nos valeurs, en phase avec la société contemporaine, et représente le sens donné à nos objectifs communs, salariés et bénévoles.

Je remercie tous les administrateurs, fidèles et impliqués, pour leur participation, qui nous représentent à la CSF, à la FFSM à Paris, à la CAF, à l'UDAF, au CCAS de la ville de Colmar, tiennent des permanences : un investissement personnel précieux. Le temps qu'ils consacrent les uns et les autres à l'association témoigne de leur attachement à ses valeurs et de la vitalité de celle-ci.

Un grand merci aux financeurs qui nous soutiennent, la Caisse d'Allocation Familiale, la Mutualité Sociale Agricole, le Conseil Départemental, les mairies de Mulhouse, Colmar, Ingersheim, Ribeauvillé, le ministère de la justice, l'Agence Régionale de Santé, la préfecture du Haut-Rhin, le réseau parents 68, nous espérons garder leur confiance, et leur reconnaissance du travail effectué.

Je n'oublie pas tous les bénévoles, ceux qui apportent leur aide pour l'organisation de l'agenda, du réveillon, des soirées festives, ceux qui tiennent les permanences et particulièrement ceux qui ont participé au déménagement des locaux de Mulhouse, au 125 rue de Soultz, où nous partageons une maison avec un service de l'UDAF. Tous ceux qui ont envie de s'investir, de partager leurs savoirs sont les bienvenus.

Il me reste à remercier Marie WALTHER-HUSSER, responsable de l'association et Fabien BOLOGNESE directeur, pour leur compétence, l'énergie qu'ils mettent au service du bon fonctionnement de la structure.

Deux ans après la signature de la convention de partenariat avec l'UDAF, le résultat est là, notre situation financière se consolide, nous avons mutualisé nos locaux à Mulhouse, ainsi que certains frais de fonctionnement. L'avenir peut être envisagé plus sereinement, et nous permettre de développer encore plus nos actions en directions des familles.

Nos projets pour 2019 :

- La 3^e édition du « Forum du divorce et de la séparation »
- L'Atelier Théâtre avec Dominique GUIBBERT
- Une Université d'Automne (séjour de trois jours pour les familles)
- Le Familiathlon organisé par l'UDAF

Les familles monoparentales représentent une famille sur cinq aujourd'hui, certaines vont recomposer une nouvelle famille, et elles rencontrent des problèmes spécifiques. Nous mettons nos compétences à leur service dans l'intérêt des enfants et des parents.

La Présidente,
Raymonde SAUTER

Mot de la Responsable

L'année 2018 a été une année riche et dense, haute en couleur, marquée par la mise en place effective et le renforcement du rapprochement entre l'UDAF du Haut Rhin et l'ASFMR. Le déménagement de l'équipe de l'ASFMR de Mulhouse dans les nouveaux locaux de l'UDAF de Mulhouse et avec l'équipe du pôle Enfance, Famille et Insertion a eu lieu en avril 2018. Comme dans tous les déménagements, les soucis techniques et informatiques ont mis les nerfs des équipes à rude épreuve !

Notre équipe a aussi connu un certain nombre d'absences cette année 2018, qui ont pu créer des dysfonctionnements temporaires de l'activité et des services. Le changement, nécessaire à notre structure, à la fois pour consolider et pérenniser la vie de l'association, mais aussi pour évoluer dans nos services rendus aux familles, n'a pas toujours été évident.

Mais les salariés, le Conseil d'Administration et les bénévoles ont répondu présent dans les moments difficiles.

Je tiens tout particulièrement à remercier l'équipe des salariés qui a su s'adapter aux transitions, aux « bugs » divers et variés, à la nouvelle organisation, aux absences de leurs collègues en ne comptant pas leurs efforts et leurs temps, et aux exigences de leur responsable.

Je tiens également à adresser mes chaleureux remerciements au directeur général, Fabien BOLOGNESE qui a su répondre présent à mes côtés, à chaque difficulté, et qui a cette année encore, donné beaucoup de son temps et de son énergie pour l'ASFMR avec un soutien indéfectible. Son écoute et ses conseils sont toujours précieux !

Enfin, merci à Raymonde SAUTER, notre présidente, qui ne compte pas son temps, entre les demandes de subventions, les budgets et les représentations extérieures, pour permettre à l'association et à ses bénévoles de continuer ses activités de la façon la plus sereine possible.

Pour finir, quelques mots sur les différents temps forts de l'ASFMR en 2018 :

Le service soutien à la parentalité doit encore se développer dans notre spécificité : les familles monoparentales et recomposées. Les groupes de paroles, cafés des parents et permanences rencontrent leur public de manière constante, avec une hausse pour le groupe monoparentalité et paternité de Mulhouse. Sans oublier le VLC avec pas moins de 53 activités proposées en 2018 à nos adhérents, et BSV avec une hausse significative des contacts (161 contacts et 31 permanences).

La 2^e édition du forum du divorce et de la séparation qui a eu lieu en avril 2018 a eu un bilan mitigé au regard du nombre stagnant de participants. Mais le travail avec les partenaires notamment Mulhousiens se renforce davantage d'année en année et se révèle très positif pour nos usagers. Pour 2019 et sa troisième édition qui a eu lieu le 02 avril 2019, avec la participation d'une dizaine d'associations Mulhousiennes, le forum a enfin rencontré son public grâce à une communication plus efficiente.

Le service de médiation familiale continue à se développer, notamment au niveau judiciaire avec la mise en place d'injonctions systématiques à un entretien d'information à la médiation familiale au TGI de Mulhouse. A Colmar, ce sont les médiations conventionnelles qui se développent toujours davantage. L'on peut noter que le principal objet de la demande concerne la communication, l'apaisement du conflit, la résidence et le planning des enfants, les responsabilités parentales et financières.

Les 4 médiatrices familiales et la responsable ont mené sur toute l'année, 21 rencontres partenariales et en direction du public pour promouvoir et expliquer la médiation familiale.

Enfin le service SAVVI, voit une légère hausse du nombre de personnes reçues, du nombre d'entretiens également, ainsi que la continuité du dédoublement de son groupe de parole spécifique amorcée l'année d'avant. Un des temps forts cette année a été la création de la pièce de théâtre en collaboration avec Dominique Guibert dont vous verrez tout à l'heure quelques extraits.

En conclusion, il nous reste encore beaucoup de travail pour pérenniser notre structure, tant au niveau financier qu'au niveau de ses actions et activités ainsi que le développement d'actions spécifiques et notre communication, afin d'accroître davantage nos réponses aux besoins spécifiques des familles monoparentales et recomposées : parce que la famille change !

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	1
1. LES MISSIONS ET VALEURS	1
2. LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION	1
3. LE FONCTIONNEMENT	2
A. Les heures d'ouverture	2
B. La présence de l'association dans le Haut-Rhin.....	2
ORGANISATION DE L'ASSOCIATION	3
1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU.....	3
2. LE PERSONNEL	4
A. L'équipe.....	4
B. L'organigramme.....	5
C. Le développement des compétences.....	6
3. LA VIE ASSOCIATIVE	7
A. Notre engagement associatif	7
B. Actions des bénévoles.....	7
C. Notre réseau	8
SOUTIEN À LA PARENTALITÉ	9
1. LE PÔLE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ.....	9
2. VACANCES LOISIRS ET CULTURE.....	11
A. Les adhérents.....	11
B. Les participations aux activités	11
C. Bourse Solidarité Vacances	12
D. La mutuelle.....	12
MÉDIATION FAMILIALE	13
1. LES MÉDIATRICES.....	14
A. Leurs projets.....	14
B. Leurs résultats en 2018	15
2. LE SECRÉTARIAT.....	18
SAVVI (Service d'Accompagnement des Victimes de Violences Intrafamiliales)	19
1. LE GROUPE DE PAROLE SPÉCIFIQUE.....	19
2. L'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE.....	20
3. ACTION 2018.....	20
COMMUNICATION	22
1. LA PROMOTION DE L'ASSOCIATION	22
2. LA PROMOTION DE LA MÉDIATION	22
3. LA PROMOTION DU SAVVI.....	23
4. LES MOYENS DE COMMUNICATION	23
A. Facebook.....	23
B. Site internet	24
C. Plaquettes	24
D. Presse	25
RAPPORT FINANCIER	28
REMERCIEMENTS	29

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

1. LES MISSIONS ET VALEURS

A travers ses buts, ses activités et les services spécifiques proposés aux familles monoparentales et recomposées du Haut-Rhin, l'ASFMR porte les valeurs de l'Éducation Populaire.

Elle reconnaît à chaque personne la capacité et la volonté :

- de progresser,
- de se construire,
- d'évoluer à tout âge de sa vie.

Un être humain ne peut être réduit à sa difficulté, sa problématique ou son symptôme, mais il doit être considéré comme un être complexe, capable de trouver les ressources internes et externes pour surmonter ses épreuves.

L'accueil individuel, familial ou collectif, pratiqué à l'association, participe à la formation de citoyens actifs et responsables, co-auteurs de leur devenir, et leur permet de s'épanouir et de s'engager pour faire évoluer leur place et leur situation dans la société.

Ces valeurs associatives réunissent tous les membres de l'association : les administrateurs, les bénévoles actifs, les adhérents et le personnel salarié.

La reconnaissance et le respect de l'Autre, différent de Soi, complexe et en constante évolution, sont le fondement de toute société humaine.

C'est en se confrontant aux autres et en acceptant les différences dans l'écoute et la bienveillance que les personnes vont expérimenter leurs capacités à vivre ensemble.

Droits et devoirs des uns et des autres peuvent se trouver au cœur de conflits douloureux. Il nous incombe, avec tous ceux qui œuvrent au sein de cette même mission, de préserver l'intérêt des enfants en trouvant dans le cadre de la loi des orientations qui respectent enfants et parents.

En référence à ses valeurs et en conformité avec les buts développés dans ses statuts, l'ASFMR répond à des besoins sociétaux qui s'inscrivent dans un environnement politique local plus large.

Parce que la famille CHANGE !

2. LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

L'**A**ssociation **S**yndicale des **F**amilles **M**onoparentales et **R**ecomposées:

- ✓ Vous **ACCUEILLE**, vous **ECOUTE**, individuellement ou en famille dans un espace confidentiel.
- ✓ Vous **INFORME**, vous **ORIENTE** sur l'accès aux droits.
- ✓ Vous **ACCOMPAGNE** dans les situations de changements.

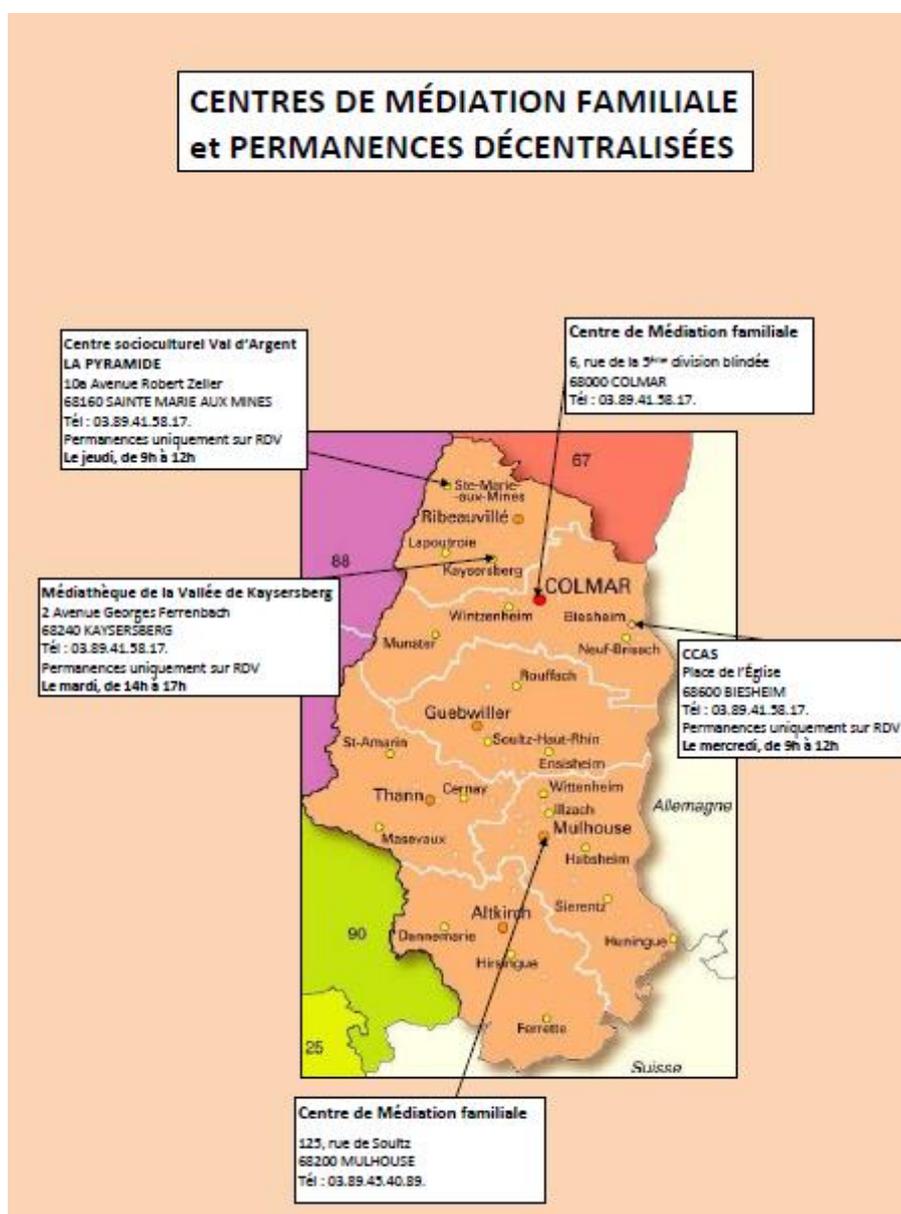
3. LE FONCTIONNEMENT

A. Les heures d'ouverture

COLMAR et MULHOUSE

- Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

B. La présence de l'association dans le Haut-Rhin



ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ✓ SAUTER Raymonde : Présidente,
- ✓ HERTZ Paul : Vice-Président,
- ✓ GEISS Raymond : Trésorier,
- ✓ GARIN Solange : Secrétaire,
- ✓ COLAONNE Giovanni,
- ✓ DIEMUNSCH Christiane,
- ✓ DUNEMANN Ralph,
- ✓ FILLION Christophe,
- ✓ GUCEVE Elisabeth,
- ✓ MUCKENSTURM Sylvie,
- ✓ REBER Claudine,
- ✓ RIEGEL Marie-France,
- ✓ TIBILETTI Martine.

BUREAU

- ✓ SAUTER Raymonde : Présidente,
- ✓ HERTZ Paul : Vice-Président,
- ✓ GEISS Raymond : Trésorier,
- ✓ GARIN Solange : Secrétaire,
- ✓ DUNEMANN Ralph.

En 2018, **6** réunions du conseil d'administration et **4** réunions pour rédiger le nouveau projet associatif ont eu lieu.

2. LE PERSONNEL

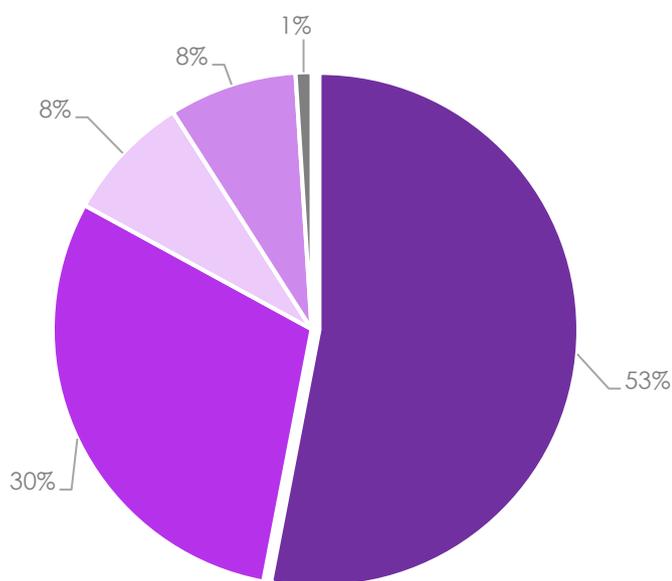
A. L'équipe

L'accueil et l'accompagnement sont assurés par des salariés formés à l'écoute, soumis à une obligation de confidentialité, ayant une parfaite connaissance des ressources internes et du réseau des partenaires.

Evolution du personnel et des ETP

	2014	2015	2016	2017	2018
ETP salariés	9,30	6,65	7,35	6,95	5,15
ETP autres				1,52	1,52
Nombre de personnes	13	10	10	9 + 1 personne en détachement + 2 prestataires extérieurs	9 + 1 personne en détachement + 2 prestataires extérieurs

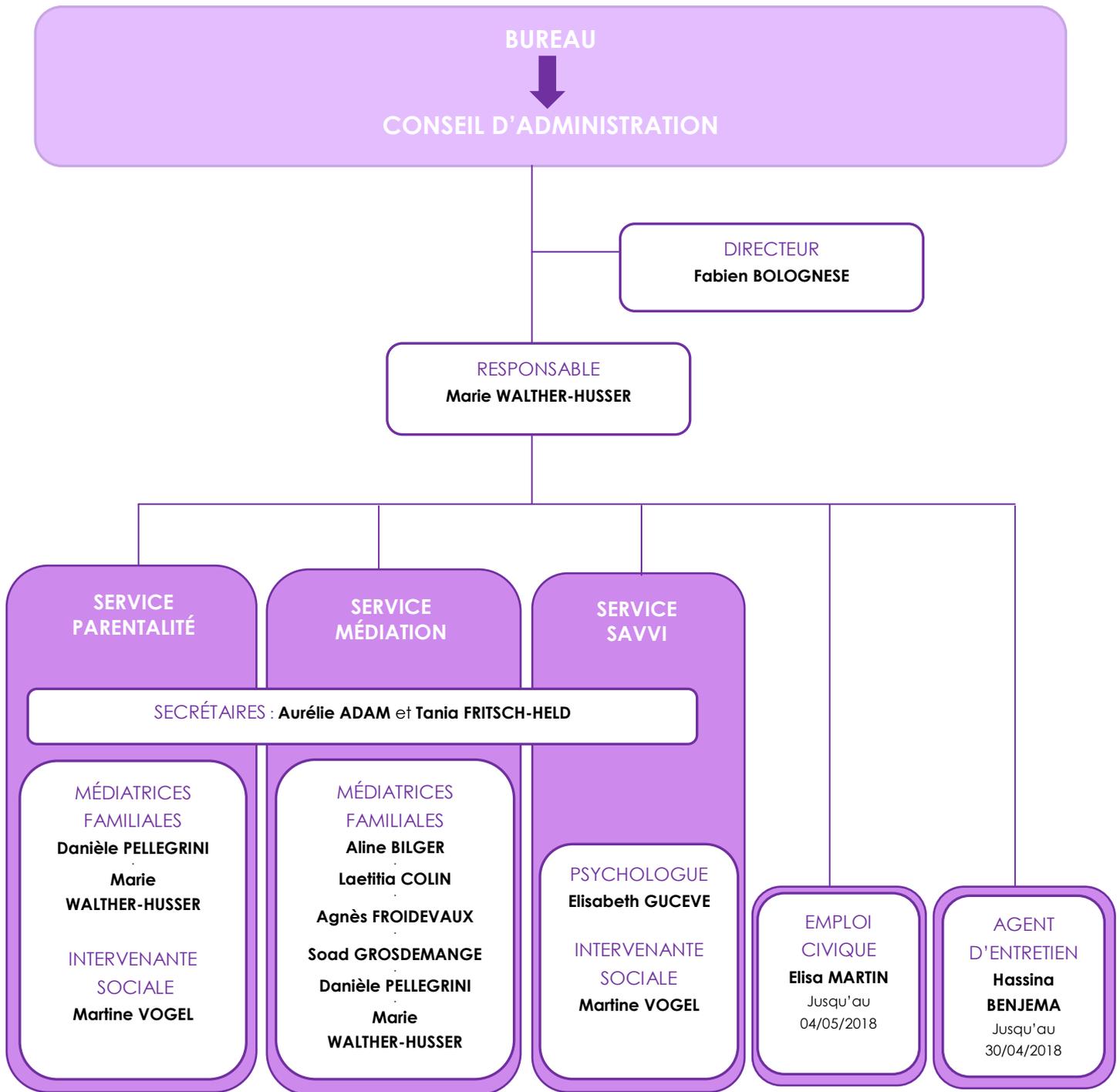
DISTRIBUTION ETP PAR POSTE



■ Médiation ■ Secrétaire ■ Intervention sociale ■ Responsable ■ Entretien

Afin de faire le point sur le fonctionnement et de partager des informations,
10 réunions d'équipe ont été nécessaires.

B. L'organigramme



C. Le développement des compétences

1. Les formations en 2018

Services concernés	Intitulé de formation	Nombre de salariés	Durée
Parentalité	Journée départementale de la parentalité	1	1 jour
Secrétariat	Secrétaires/assistantes de service de médiation familiale ou d'espace de rencontre niveau 1 - 2 ^{ème} partie	1	2 jours
Médiation Familiale	Communication Non Violente	1	4 jours
	Les styles de communication	2	3 jours
	Colloque 30 ans APMF - Quelle médiation familiale pour demain ?	1	1 jour
	Médiation de couple	1	3 jours
	Nouvelles familles, nouvelles parentalités	2	1 jour
	Comment utiliser le conflit pour favoriser l'individualisation dans les situations difficiles ?	1	3 jours

Les salariées ont bénéficié de **18** jours de formations pris en charge sur l'année.

2. Analyse à la pratique

Service concerné	Nombre de salariés
Médiation Familiale	5 médiatrices, 6 séances

3. Les membres du Conseil d'Administration

Intitulé de formation	Nombre de personnes	Durée
Le surendettement	3	½ jour
Parcours CGPA	1	½ jour
Formation membres du CA CAF	1	4 jours
Communication Non Violente	4	4 jours

3. LA VIE ASSOCIATIVE

A. Notre engagement associatif

NOM	MANDAT
Délégation CAF	Conseil d'Administration CAF (1 membre suppléant du CA)
CCAS COLMAR	3 Réunions par an + organisation de la fête de Noël des aînés
C.S.F	4 Conseils confédéraux à Paris (2 membres du CA)
DDSCP	6 Réunions
CIDFF	2 Réunions + Assemblée Générale
CONTACT PLUS COLMAR	Conseil d'Administration
FSFM	4 Conseils d'Administration à Paris (2 membres du CA)
OVIFF MULHOUSE	3 Réunions par an + journée internationale droits des femmes
PETITE OURSE	3 Réunions + Assemblée Générale
PÔLE HABITAT	Conseil d'Administration Pôle Habitat Centre Alsace : mandat UDAF
UDAF	4 Conseils d'Administration Présence à l'Assemblée Générale (3 membres du CA et la Responsable)

B. Actions des bénévoles

- ✓ 10 réunions pour le projet « réveillon »
- ✓ 4 réunions pour la préparation des « Universités d'Automne »
- ✓ 1 formation dispensée : « accompagner les victimes de violences », au Centre de Planification du Haut-Rhin
- ✓ 2 réunions pour construire le projet « atelier théâtre »

C. Notre réseau



La **C**onfédération **S**yndicale des **F**amilles, la **F**édération **S**yndicale des **F**amilles **M**onoparentales, l'**U**nion **D**épartementale des **A**ssociations **F**amiliales du Haut-Rhin, la **F**édération **N**ationale de la **M**édiation et des **E**spaces **F**amiliaux et l'**A**ssociation **P**our la **M**édiation **F**amiliale, font partie de nos interlocuteurs privilégiés.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

1. LE PÔLE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

L'ASFMR propose des groupes de parole et des ateliers pour permettre aux parents de partager leurs doutes et leurs questions, mais aussi leurs expériences.

Atelier parentalité

- Le groupe existe depuis une quinzaine d'années.
- Cet atelier s'adresse : aux parents seuls qui souhaitent rencontrer d'autres parents pour sortir de la solitude, parler de leurs doutes, échanger des idées, des expériences, s'aider mutuellement dans le respect de chacun face à ses préoccupations parentales, éducatives, relationnelles et affectives, aux grands-parents dans le cadre de rencontres intergénérationnelles, aux familles recomposées.
- Ces divers ateliers sont encadrés par des professionnels et des bénévoles formés, se référant à la charte de la Confédération Syndicale des Familles (CSF).

10 séances en soirée et une réunion bilan (132 participations)

Groupe monoparentalité et paternité

- Le premier groupe existe depuis novembre 2012 avec l'objectif de rencontrer d'autres parents pour : parler de son histoire et de son vécu, échanger des idées et des expériences sur les préoccupations parentales, éducatives et relationnelles, réfléchir ensemble aux places parentales, soutenir les pères dans leur rôle éducatif.
- Le deuxième groupe vise à mettre en place des actions spécifiques : rencontres avec des professionnels (avocats, juges...) et des partenaires, conférences, débats, forum du divorce et de la séparation...

**11 séances chaque 1er lundi du mois de 19h30 à 21h30,
5 séances supplémentaires pour des actions spécifiques
et 6 réunions pour préparer le forum.**

Café des parents

- Depuis septembre 2015, le café des parents a lieu tous les mardis matin (hors vacances scolaires) au Centre Socio Culturel Europe à Colmar. Ce rendez-vous hebdomadaire permet aux personnes du quartier de sortir de chez elles, de créer des liens, de parler de leurs doutes, d'échanger des idées, des expériences, face à leurs préoccupations parentales, éducatives, relationnelles et affectives.

28 séances (209 participations) + 1 réunion

- Nous intervenons également à l'école maternelle de Munster.

**6 séances - 27 participations
(environ 14 parents - 12 femmes/2 hommes)**

Permanences

- Depuis septembre 2018, les permanences ont lieu tous les jeudis après midi (hors vacances scolaires) au Centre Socio Culturel Florimont à Colmar. Accueil et écoute des personnes, individuellement ou en famille, dans un espace confidentiel. Information et orientation sur l'accès aux droits et les démarches sociales et familiales. Accompagnement dans les situations de changement.

**12 permanences
(9 entretiens / 3 personnes) et 2 réunions de préparation**

- Permanences à l'ASFMR :

**102 entretiens
60 personnes (50 femmes et 10 hommes)**

Forum divorce - séparation

- Le deuxième forum, initié par l'ASFMR et SOS PAPA 68 et avec la participation de la CAF, de la Maison Des Adolescents, du CIDFF, d'Appuis, de l'Orée, de Thémis, de Solidarité femmes 68, de l'Association des Avocats de la Jeunesse, de l'Udaf, a eu lieu le 05 avril 2018. La première table ronde a évoqué l'enfant au coeur de la séparation, la deuxième table ronde les procédures et aspects juridiques, la troisième table ronde les conséquences matérielles et sociales d'une séparation.

- Ce forum sera reconduit le 02 avril 2019.

**3 tables rondes
(24 personnes / 35 participations)**

2. VACANCES, LOISIRS ET CULTURE

A. Les adhérents

Nous comptons une moyenne de **166 adhérents** sur l'année.
La cotisation est à votre libre appréciation avec un minimum de 15€/an.

Répartition des adhérents

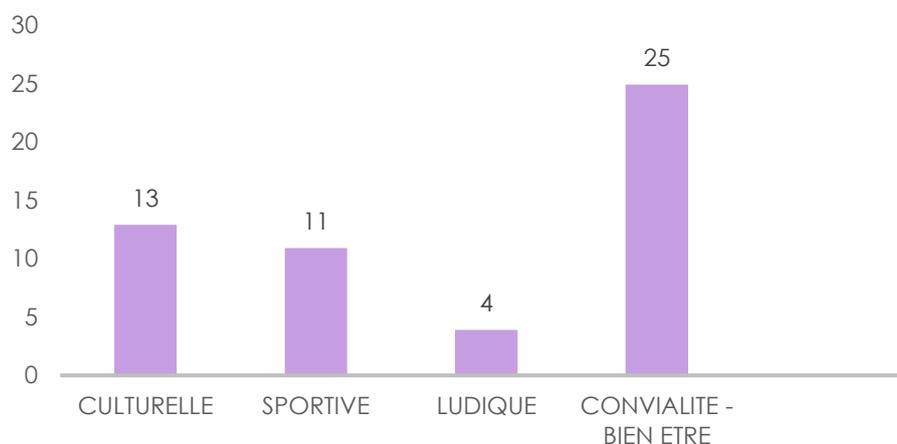
Colmar	Mulhouse	Total
131	35	166 (dont 13 personnes du CA)
17 Hommes 114 Femmes	15 Hommes 20 Femmes	32 Hommes 134 Femmes

Les dates, les horaires des groupes et les activités proposées pour le mois sont communiqués dans l'agenda. Ce dernier est envoyé mensuellement sur 11 mois (1 seul agenda pour l'été).

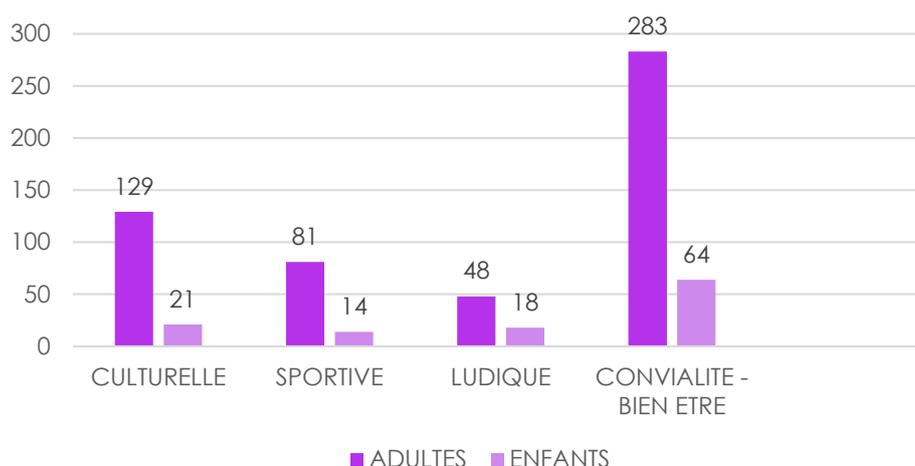
B. Les participations aux activités

53 activités ont été proposées sur l'année et correspondaient à quatre grands thèmes : culture, sport, ludique, bien-être et moments de convivialités. Les adhérents (**658 participations**) ont apprécié les séances de sophrologie, les marches, le théâtre, Europa-Park, les soirées karaoké, le réveillon de Nouvel An.... Ces activités permettent de rompre l'isolement et de créer de nouveaux liens.

SORTIES



RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS ENFANTS / ADULTES



Pour diversifier nos activités, nous avons des partenariats avec le théâtre Europe et Culture du Cœur qui permettent aux adhérents de bénéficier d'un tarif préférentiel ou d'entrées gratuites. En 2018, **28 personnes** ont bénéficié de places mises à disposition par Culture du Cœur (Parc de Wesserling, concerts et spectacles...).

C. Bourse solidarité vacances (BSV)

L'ASFMR a signé une convention avec l'ANCV, pour permettre aux familles de partir en vacances à des prix réduits, avec le programme Bourse Solidarité Vacances (BSV), sous conditions de ressources. Cette formule est gérée de manière individuelle, par famille, avec l'aide d'un référent de l'association. Les séjours sont de qualité, en villages de vacances à la mer ou à la montagne.

Les prix des séjours représentent une réduction de 70% à 80% par rapport aux prix publics. Ce temps de respiration permet de poursuivre la remobilisation des personnes autour d'un projet concret, le resserrement des liens familiaux, le renforcement de leur autonomie.

Permanences	Séjours réservés	Nombres de départs	Annulation	Séjours 2019 réservés en 2018	Dossier refusé
31	28 ⇒ Séjours mer : 12 ⇒ Autres séjours : 16	23 ⇒ Adultes : 30 ⇒ Enfants : 36	4	3	1

✓ **161** contacts (110 en 2017) soit 6% des sollicitations du secrétariat.

D. La mutuelle

22 familles bénéficient des avantages d'un contrat groupe d'assurance complémentaire maladie que l'association a signé auprès de la Mutuelle Complémentaire d'Alsace (MCA).

MÉDIATION FAMILIALE

Le Centre de Médiation Familiale (CMF) offre aux parents un espace d'écoute, d'échanges et de négociation.

Les principes déontologiques du service s'inscrivent dans les valeurs institutionnelles de l'association :

- ✓ la garantie du consentement libre et éclairé des personnes,
- ✓ le caractère confidentiel des entretiens,
- ✓ les principes relatifs au médiateur familial.

Le médiateur familial est un professionnel qualifié, impartial, indépendant, sans pouvoir de décision. Il favorise l'écoute dans un climat de respect mutuel.

Ces éléments, qui mettent en valeur la transparence et la qualité de service, sont d'importantes garanties pour les usagers mais également pour les partenaires sollicités.

Pour qui ?

- ✓ Les familles recomposées confrontées à des conflits familiaux de nature organisationnelle,
- ✓ les grands-parents souhaitant maintenir ou rétablir des liens avec leurs petits-enfants,
- ✓ les familles en conflit concernées par la dépendance d'un membre de la famille âgé ou handicapé,
- ✓ les parents (et les enfants) en rupture ou en difficulté de liens,
- ✓ les couples en situation de séparation difficile...

Pourquoi ?

L'objectif général est de prévenir la rupture des liens familiaux en s'appuyant sur les compétences des personnes. Il se décline en objectifs particuliers :

- ✓ Aider les personnes à trouver par elles-mêmes des solutions à leur conflit, acceptables pour chacun, dans l'intérêt de tous.
- ✓ Préserver les liens familiaux et maintenir un environnement favorable pour l'enfant, la famille, la fratrie...
- ✓ Faciliter la communication ou la reprise de dialogue entre les parties.
- ✓ Soutenir la fonction parentale et permettre d'assurer une coparentalité au-delà de la séparation.
- ✓ Permettre l'apaisement au sein de la famille, quelle que soit sa configuration.
- ✓ Les autres situations conflictuelles peuvent concerner les successions, les personnes dépendantes ou vulnérables (âgées ou handicapées), les jeunes adultes, les ados...

Où ?

Le choix de l'implantation géographique permet un service au plus près des familles : bureaux à Colmar (siège social) et à Mulhouse. Des accueils décentralisés ont été mis en place à Kaysersberg, Sainte-Marie-aux-Mines, Biesheim.

Lieu de Permanences	Nombre de permanences
A la mairie de BIESHEIM	11
A la médiathèque de KAYSERSBERG	12
Au centre socio culturel Val d'Argent à SAINTE MARIE AUX MINES	13
Centre Papin - MULHOUSE	1

Le lieu d'accueil des familles est intégré au lieu d'accueil institutionnel des autres services (accueil des adhérents de l'association, du public...) afin d'identifier la médiation familiale comme un des services aux familles.

Les locaux de Colmar et de Mulhouse sont agencés de façon à permettre aux différentes personnes de prendre des sorties différentes si elles le souhaitent. Les 5 bureaux des médiatrices (3 à Colmar et 2 à Mulhouse) sont uniquement dédiés à la médiation. Les deux sites sont équipés d'un coin enfants.

Combien ?

Le tarif des séances est établi selon un barème national de la CNAF, proportionnel aux ressources. Le premier entretien, dit « entretien d'information préalable », est pris en charge par la CAF, il est donc gratuit pour les personnes.

Comment ?

1. LES MEDIATRICES

Les médiations familiales sont exercées dans un cadre contractuel, qu'il soit extra-judiciaire et/ou judiciaire. Les médiatrices ont toutes obtenu un diplôme d'état. Elles restent neutres et impartiales. Tous les entretiens sont confidentiels.

Le retour sur l'expérience fait partie de leur déontologie. Pour cela, elles ont participé à 6 séances d'analyse à la pratique.

Les médiatrices assurent la transmission de leurs savoirs et expérience à travers l'accueil régulier de stagiaires. En 2018, deux stagiaires en cours de formation ont été accueillies : Magalie SANTIN et Dalila KIESELE qui ont terminé leur stage en juin 2018.

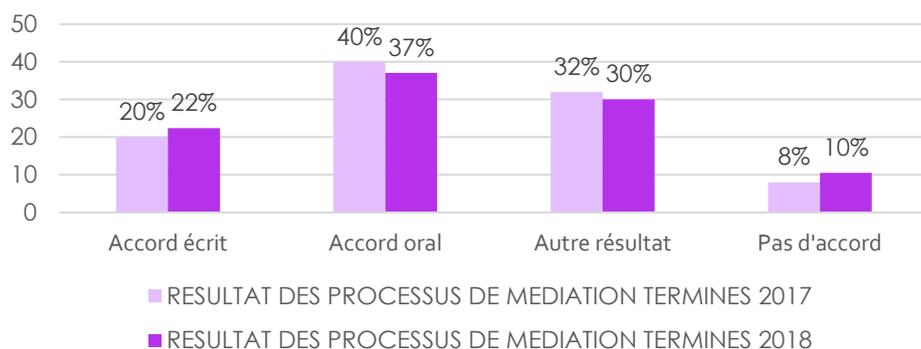
A. Leurs projets

Nous continuons notre réflexion sur :

- ✓ Le développement de l'activité en direction des médiations parents / adolescents,
- ✓ la promotion de la médiation familiale,
- ✓ le soutien aux aidants familiaux.

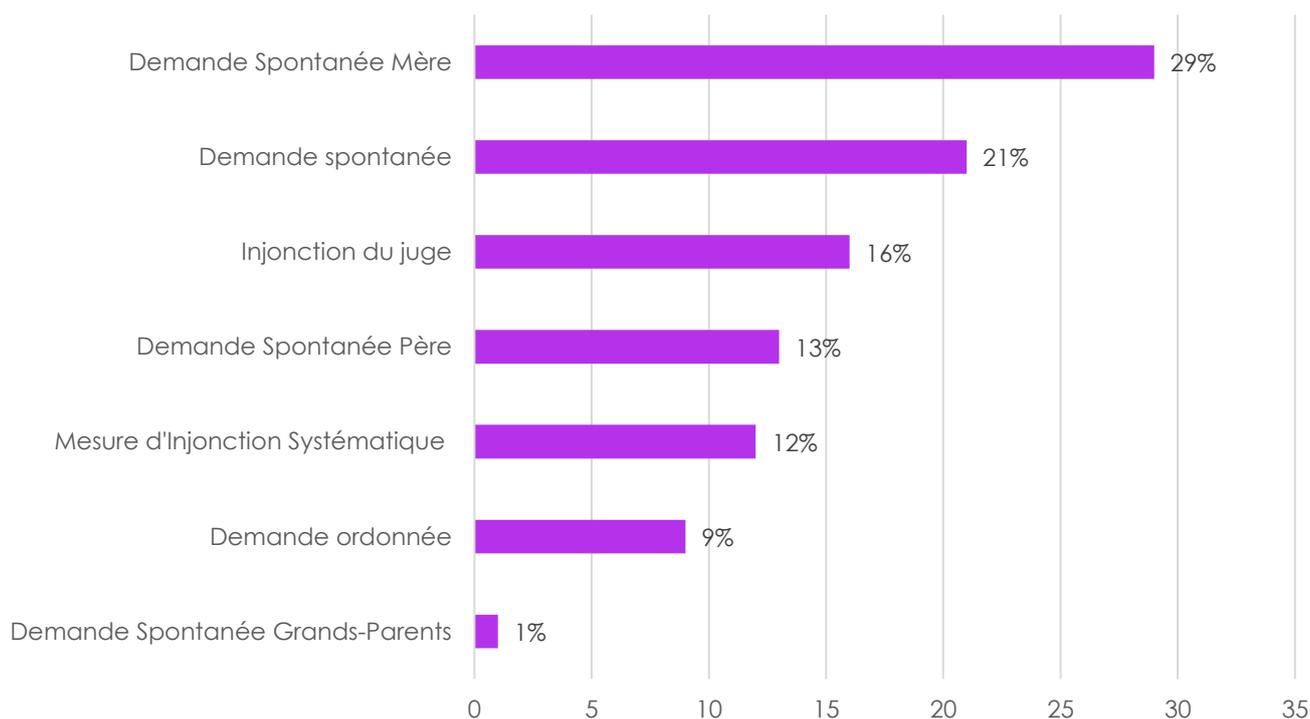
B. Leurs résultats en 2018

RÉSULTAT DES PROCESSUS DE MÉDIATION TERMINÉS



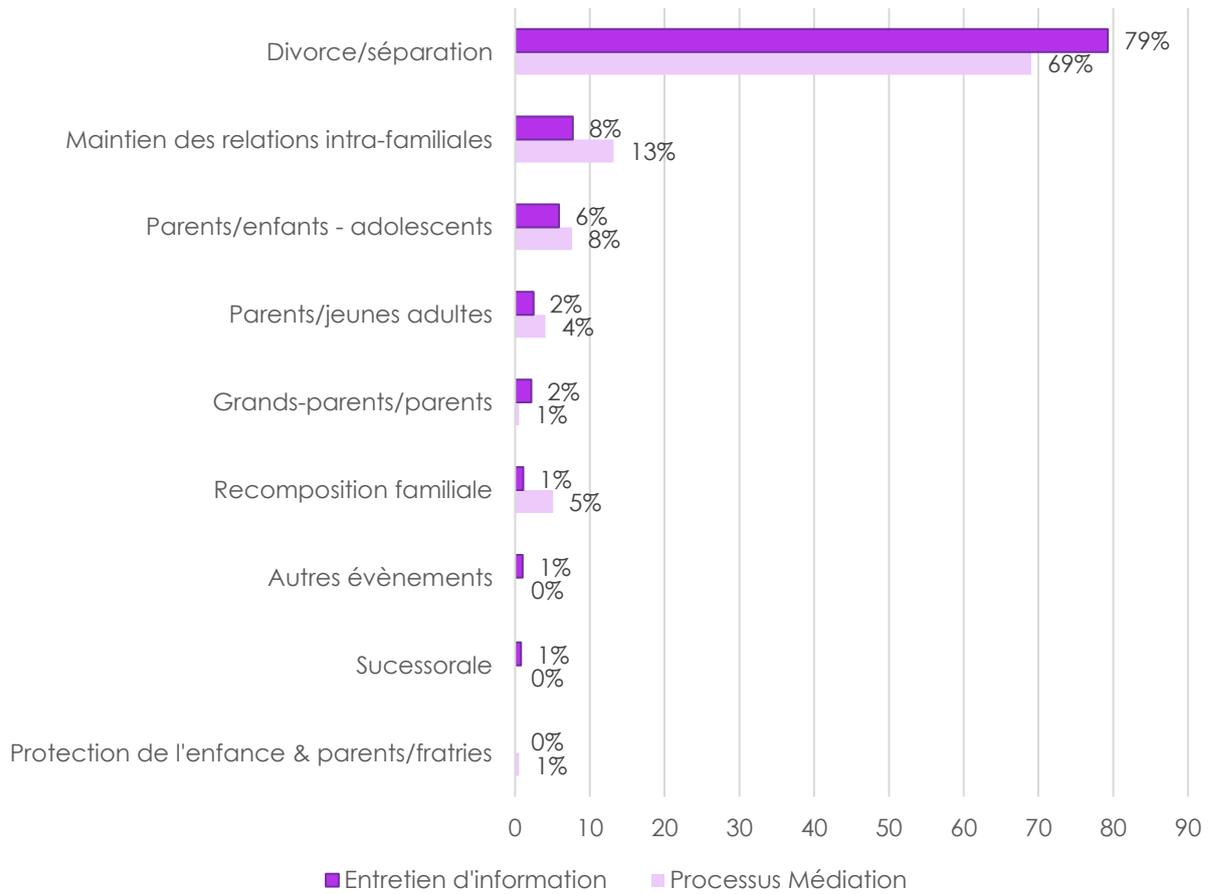
⇒ **59%** des situations parviennent à des accords.

ENTRETIEN D'INFORMATION SELON L'ORIGINE DE LA DEMANDE

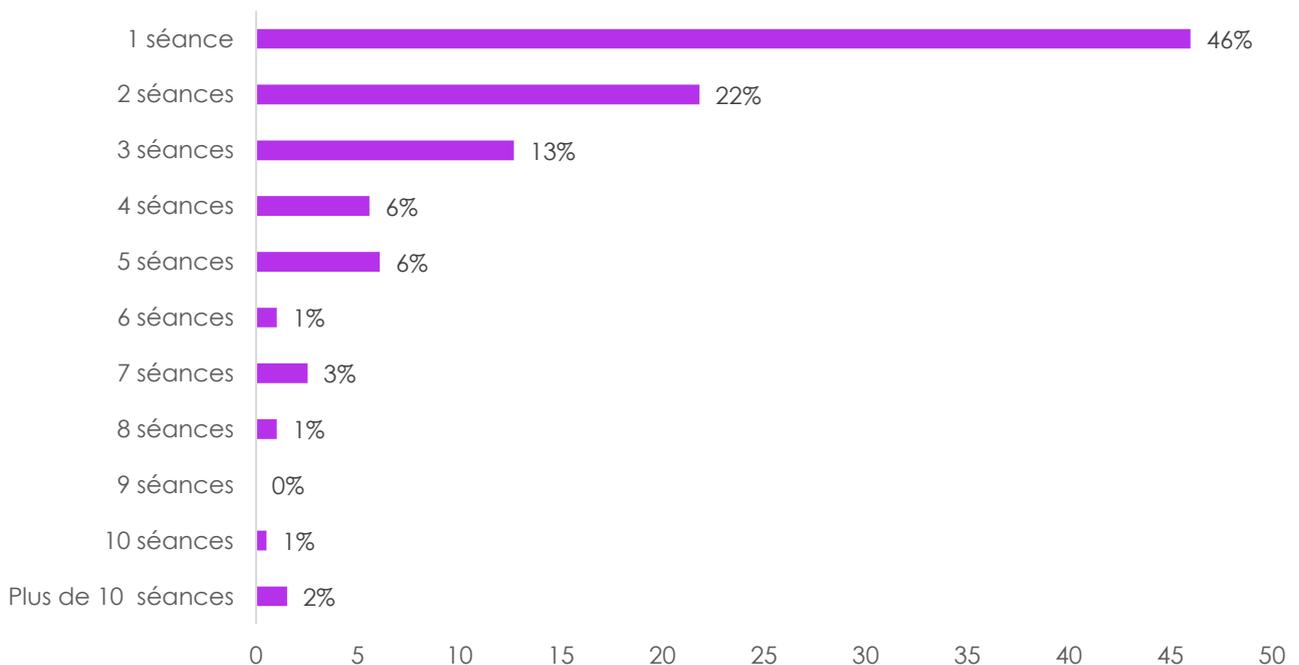


Nombre d'entretiens d'information : **647 (+65)**
 Nombre de séances de médiation : **495 (+19)**
 Soit un total de **1142 entretiens (+84)**
 Annulation de RDV : **162 (+41)**

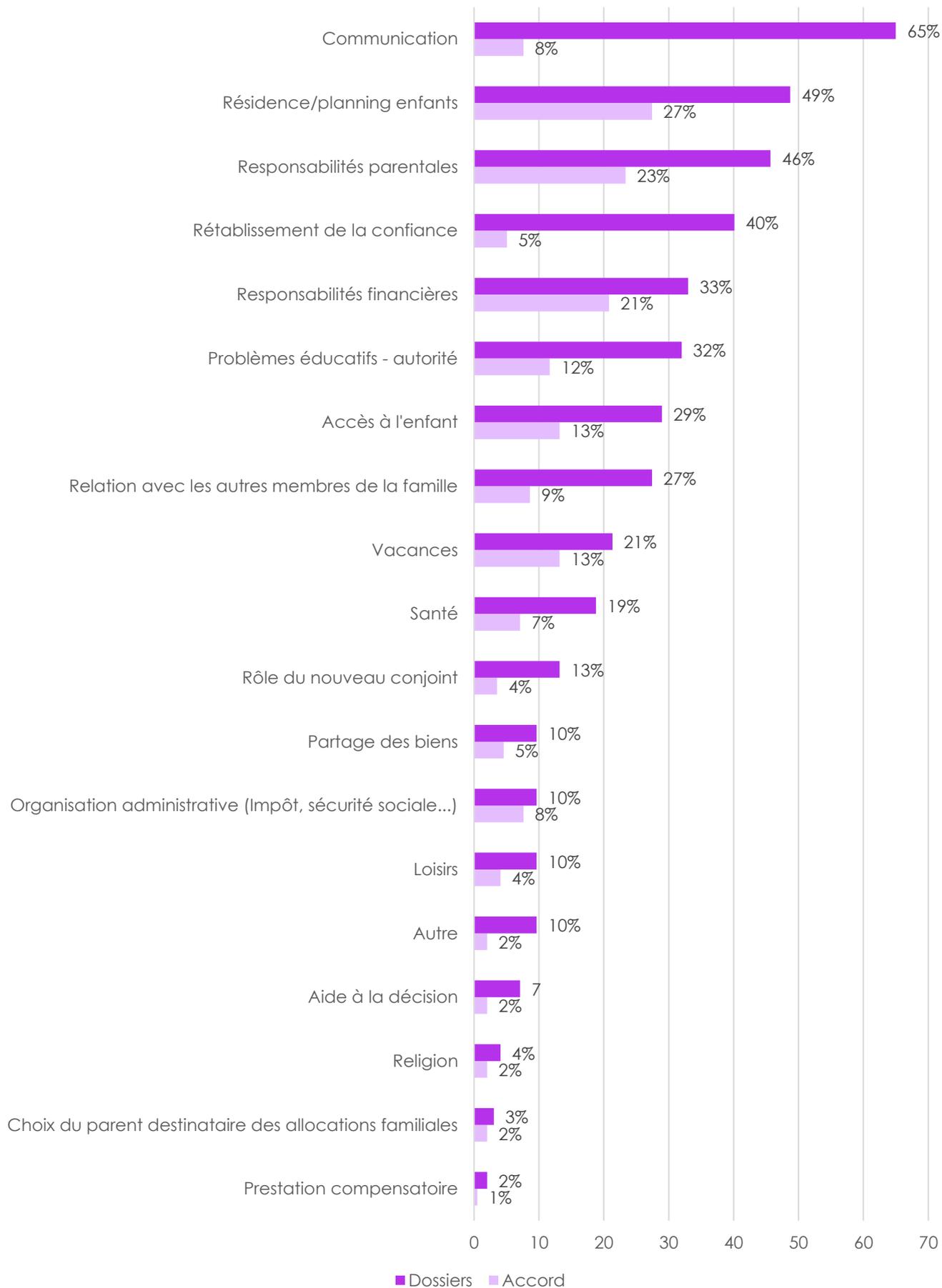
TYPE DE MÉDIATION



RÉPARTITION DES PROCESSUS DE MÉDIATION PAR NOMBRE DE SÉANCES



OBJET DE LA DEMANDE

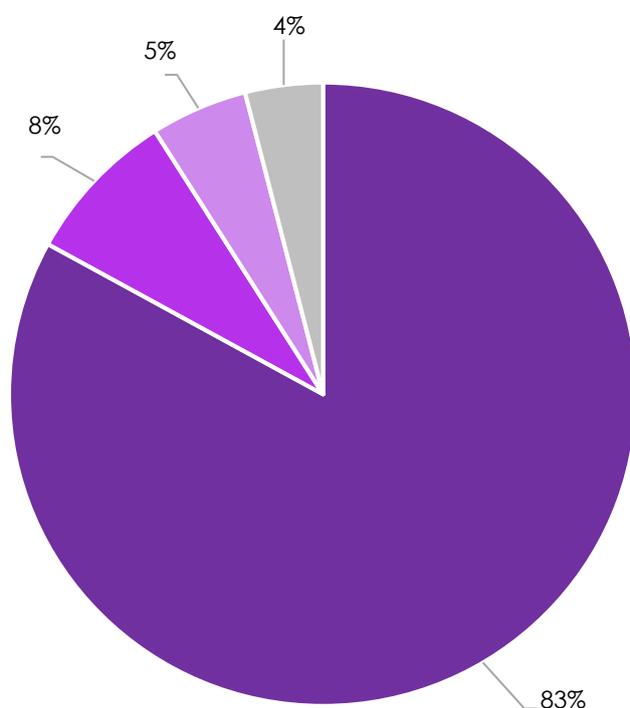


2. LE SECRÉTARIAT

Les deux secrétaires ont bénéficié d'une formation continue de secrétaire de médiation familiale à la Fédération Nationale de la Médiation Familiale (FENAMEF) à Paris.

En 2018, les secrétaires accueillent les personnes, effectuent le suivi des dossiers administratifs et des paiements, régulent les appels et gèrent les rendez-vous des 5 médiatrices pour 3,5 ETP. Une secrétaire est basée à Colmar et une secrétaire à Mulhouse pour un total de 2 ETP.

RÉPARTITION DES APPELS PAR SERVICES



- Centre de Médiation Familiale
- Vacances Loisirs Culture
- ASFMR / Permanences
- Service d'Accompagnement des Victimes de Violences Intrafamiliales

S.A.V.V.I

(Service d'Accompagnement des Victimes de Violences Intrafamiliales)

Pour qui ?

Le service SAVVI s'adresse à toute personne victime de violences physiques, psychologiques, morales, économiques, sexuelles, pour qui l'auteur est un membre ou ex-membre de la famille. C'est aussi la prise en compte des effets directs et indirects de la violence conjugale sur les enfants et un travail de la relation parent/enfant dans ce contexte.

Pourquoi ?

Les professionnelles accompagnent les victimes pour :

- ✓ parler de la violence,
- ✓ sortir de l'isolement mis en place par le/la conjoint(e),
- ✓ faire le point sur sa situation et prendre des décisions,
- ✓ connaître ses droits,
- ✓ savoir se protéger en cas de crise...

Des entretiens individuels, confidentiels et des groupes de parole animés par une psychologue et une intervenante sociale de l'ASFMR ont lieu deux fois par mois, une fois en journée de 13h30 à 15h30 et une fois en soirée de 18h à 20h.

Où ?

Le service SAVVI tient des permanences principalement dans les locaux de l'ASFMR de Colmar.

1. GROUPE DE PAROLE SPÉCIFIQUE

Pour les personnes victimes de violences intrafamiliales, les groupes de parole permettent de rompre l'isolement, d'exprimer ses émotions, de mettre en commun les faits subis et de retrouver l'estime et la confiance en soi.

En effet, les actes de violences altèrent la capacité de penser, laissant bien souvent les personnes sans défense face aux situations d'emprise qui peuvent conduire à l'enfermement. Le groupe ouvre un espace de parole et d'échanges pour construire ou reconstruire l'avenir des personnes victimes de violences.

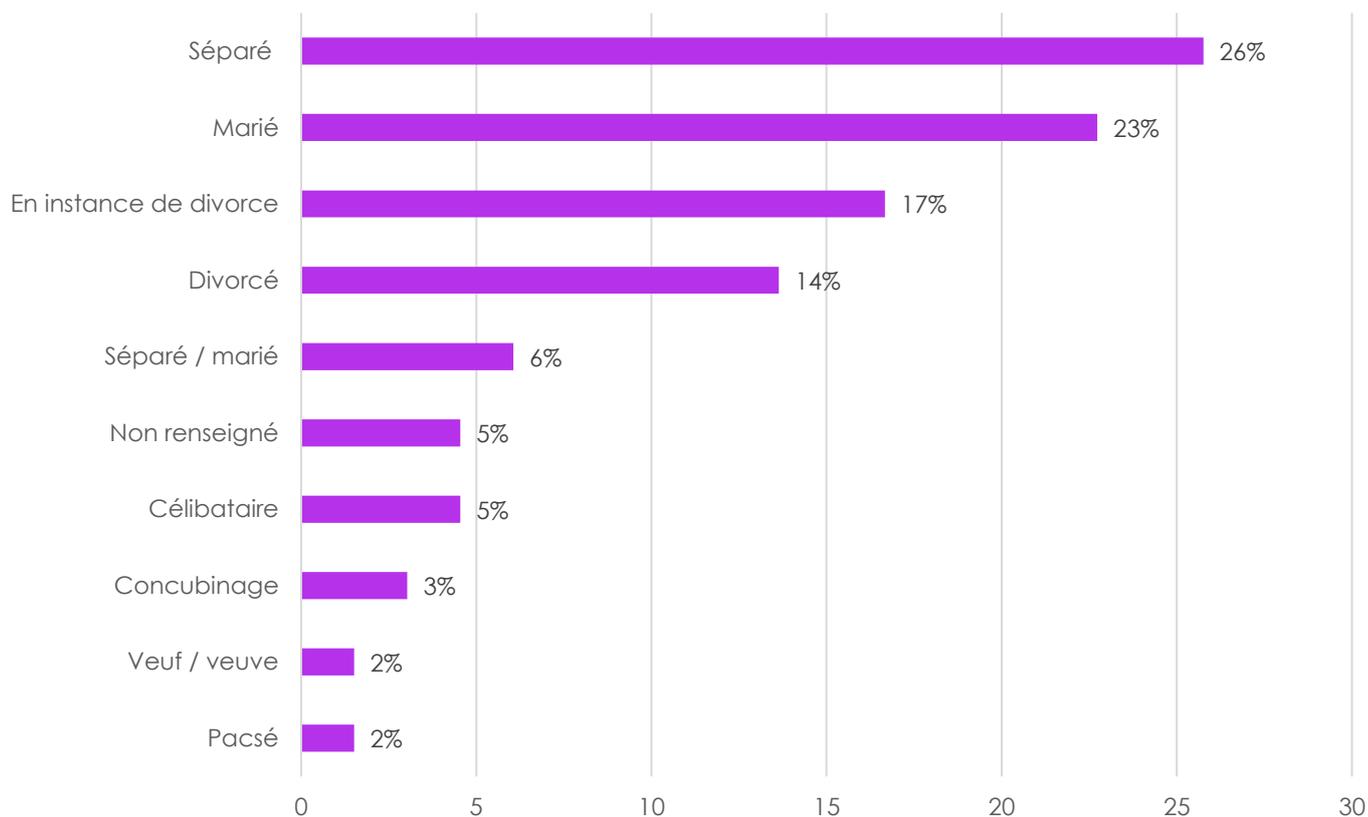
Comprendre avec l'aide des participants et des professionnels les mécanismes de la violence, c'est se donner les moyens de redevenir acteur de sa vie.

20 séances : deux fois par mois, une en journée l'autre en soirée (94 participations)
+ 1 rencontre à Appuis Colmar / Mulhouse : 7 femmes + 3 intervenants

2. ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Sur l'année, **66** personnes ont été reçues dont 60 femmes et 6 hommes
170 entretiens d'une durée moyenne de 1h30
45 annulations de rendez-vous

SITUATION FAMILIALE DES PERSONNES



3. ACTION 2018

ATELIER THÉÂTRE

L'atelier théâtre animé par la comédienne Dominique GUIBERT, a regroupé 14 participants, dont 3 hommes, pendant 16 séances et un week-end, d'avril à décembre 2018.

Ce travail a abouti à une présentation théâtralisée à la Comédie de l'Est de Colmar le 18 décembre 2018, mettant en scène les questionnements touchant à la parentalité, que l'association recense et accompagne régulièrement.

Au travers de l'expérimentation de techniques d'expression comme le masque, le clown, la marionnette, le mime, chaque participant a pu vivre et retrouver le lien entre le corps et l'émotion, le regard et la parole.

Se découvrir capable de jouer des scènes de la vie touchant à l'amour comme aux ressentiments, en prenant appui sur soi et le groupe, a donné l'occasion à chacun et chacune, de révéler sa liberté créative.

Revisiter les conflits internes et interpersonnels des femmes, du couple, de la famille, des violences possibles comme dans les contes qui ont nourri nos enfances, a été possible grâce à la distance que permet l'expression théâtrale, tant par l'exagération du trait, que par l'humour et le rire.

Le spectacle se termine par l'idée forte, qui est bien celle de l'ASFMR, d'un engagement constructif des hommes aux côtés des femmes.



Comédie De l'Est

Centre dramatique national d'Alsace

*L'Atelier théâtre de l'Association des Familles Monoparentales et
Recomposées vous invite à assister à ses :*

Fantaisies en sous-sol par grand soleil

***le 18
décembre
2018
à 19h00***



*Création collective sous la houlette de Dominique GUIBBERT en partenariat
avec la Comédie de l'Est, avec l'aide du Réseau Parent 68 et du Conseil
Départemental 68.*

ALSACE

Conseil départemental
HAUT-RHIN



Entrée libre

COMMUNICATION

1. LA PROMOTION DE L'ASSOCIATION

Janvier	<ul style="list-style-type: none">- SNAESCO Réunion régionale
Mars	<ul style="list-style-type: none">- Ciné-débat à Guebwiller – Journée Internationale des Droits des Femmes
Septembre	<ul style="list-style-type: none">- Réseau parents 68 à Colmar- Tribunal de Grande Instance de Colmar
Octobre	<ul style="list-style-type: none">- Fondation de France- Réseau parents 68 à Colmar
Décembre	<ul style="list-style-type: none">- Réseau parents 68 à Colmar

2. LA PROMOTION DE LA MÉDIATION

Février	<ul style="list-style-type: none">- CFA « Les apprentis d'Auteuil », Mme Kern- Mme Goerg Cynthia, éducatrice spécialisée
Mars	<ul style="list-style-type: none">- Cité de l'enfance, M. Untereiner- Mme Hermann Isabelle, étudiante DEASS- ISSM - CFEJE session famille (25 étudiants)- SPIP Colmar, Mme Demetrescoux conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation
Avril	<ul style="list-style-type: none">- Forum du divorce et de la séparation (24 personnes)
Mai	<ul style="list-style-type: none">- CIDFF, Mme Diaz- IN VIA, Mme Bounoua, psychologue- TGI Colmar, Mr le Procureur Général
Juin	<ul style="list-style-type: none">- ISSM - CFEJE session famille (40 étudiants)- Mmes Freyermuth et Khini étudiantes DEMF
Juillet	<ul style="list-style-type: none">- Mme EDEL Amandine, bilan de compétence

Août	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la médiation familiale lors du stage CNV à La Bresse (16 personnes)
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> - Médiathèque Kaysersberg-Vignoble, réunion d'information partenariale (4 personnes)
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> - Maison de retraite DOMITYS (5 personnes) - Culture du Cœur, partenaire - Fondation de France, partenaire
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> - RAM Ensisheim, soirée d'échanges/débat coanimation avec l'Orée (9 personnes) - La Bulle (14 personnes) - APPUIS, Mr Medeci, chef de service

Au total, **21** informations à destination du public et des partenaires ont été menées sur l'année.

3. LA PROMOTION DU SAVVI

Avril	<ul style="list-style-type: none"> - APPUIS à Colmar
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> - Salon du livre à Colmar : présentation du livre « Tu m'aimes trop fort »
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> - Petite Ourse à Colmar

4. LES MOYENS DE COMMUNICATION

A. Facebook

Déjà **199 personnes** « Aime » notre page (163 l'année précédente soit **36 personnes en plus**) et **206 sont abonnées** à nos actualités (162 l'année précédente soit **44 personnes en plus**).

Les actualités de l'ASFMR, des informations générales, des événements gratuits ou facilement accessibles sont publiés. Les actions de nos partenaires tels que l'UDAF, la MSA, le Réseau parents 68, SOS Papa 68 et la ville de Mulhouse apparaissent dans le fil d'actualité.

Une page spécifique proposant les séjours de notre partenaire BSV/ANCV a été créée : ASFMR BSV. A ce jour elle compte **36 abonnés**.



B. Site internet

Une mise à jour régulière est nécessaire car nous publions nos dernières actualités sous forme d'articles.

Vous y trouverez également le formulaire d'adhésion ou de renouvellement, les fiches d'inscription aux ateliers et pouvez visualiser notre agenda.

C. Plaquettes

Tout au long de l'année, nous avons mis à disposition des partenaires et du public nos plaquettes de présentation. De plus, des distributions sont régulièrement organisées.



Médiation familiale pour les familles monoparentales et recomposées

Depuis début 2017, l'UDAF 68 bénéficie d'un service de médiation familiale dans le cadre d'un rapprochement avec l'Association Syndicale des Familles Monoparentales et Recomposées (ASFMR).

La médiation familiale est un mode de régulation des conflits et de maintien du lien, dans des situations de ruptures, séparations et divorces, difficultés parents/enfants ou adolescents, grands-parents qui n'ont plus de contact avec leurs petits-enfants, successions difficiles, entre une personne dépendante et d'autres membres de la famille, en protection de l'enfance...

Lors de ce processus de construction ou de reconstruction du lien familial, un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision – le médiateur familial – favorise, à travers des entretiens confidentiels, la communication, l'écoute et la recherche de solutions répondant aux besoins de chacun.

Mais parfois, le temps de la médiation familiale, le ressenti de chacun, ou le contexte ne permettent pas de mener ce travail avec les familles à son terme.

C'est pourquoi, l'ASFMR s'est dotée d'autres services proposés aux familles monoparentales et recomposées du Haut Rhin. Nous menons donc ponctuellement ou de façon régulière plusieurs actions originales à destination des familles sur la question des séparations. Pour la 2^e année consécutive, nous avons organisé en avril 2018 avec la collaboration et la présence d'une dizaine d'associations ou institutions Mulhousiennes, un « forum du divorce et de la séparation », ouvert au grand public, autour de trois grands thèmes : l'enfant au cœur de la séparation, les procédures et aspects juridiques et les conséquences matérielles et sociales.

Nous avons fait le constat commun avec nos partenaires, que les personnes concernées se tournaient vers eux parfois trop tardivement, plusieurs semaines, mois, voire années après leur séparation, alors que les procédures sont parfois bien mal engagées, et que les personnes sont engluées dans des conflits qu'elles ne com-

prennent pas ou plus. Nous les rencontrons alors en grande détresse psychologique voire financière, engagées dans des antagonismes profonds, faute d'avoir eu accès aux informations et alternatives possibles en amont de leur projet de séparation ou de divorce. Lors de ce forum, les personnes pourront poser des questions, sous forme anonyme si elles le souhaitent et aussi écouter les réponses aux questions posées par les autres, voir échanger avec les participants. Si leur situation nécessite un approfondissement individuel, elles peuvent prendre rendez-vous ultérieurement avec les structures présentes lors de cette action.

D'autre part, nous organisons mensuellement des groupes de paroles « parentalité », « victimes de violences intrafamiliales » et « monoparentalité et paternité » afin de permettre aux parents dans des situations spécifiques, de créer ou recréer du lien social, d'échanger et de partager leurs expériences, doutes, questionnements et réussites.

Depuis peu, des cinés-débats sont également organisés par notre structure en étroite collaboration avec les partenaires associatifs du département, sur des thèmes ayant trait à la coparentalité, aux rôles des mères et pères dans la société actuelle, ou à la monoparentalité.

Le soutien à la parentalité, l'accompagnement des familles dans toutes leurs diversités est une de nos missions principale, parce que la famille, même si elle change, reste un des piliers de notre société ! ●



www.udaf68.fr



TROIS QUESTIONS À... RAYMONDE SAUTER

Nous allons reconduire le forum du divorce et de la séparation



Le 06/05/2018 05:00 par Catherine LUDWIG-RUFF, actualisé le 05/05/2018 à 20:53

Raymonde Sauter. Photo L'Alsace/C.L.-R.

Raymonde Sauter, présidente de l'Association syndicale des familles monoparentales et recomposées (ASFMR)

Quelles sont les missions de l'ASFMR ?

L'association, dont le siège social se trouve à Colmar, accompagne les familles monoparentales et recomposées dans leurs difficultés et leurs droits. Cela se traduit par trois services principaux : la médiation familiale qui a pour but d'apaiser les conflits entre les parents en instance de séparation soit sur injonction judiciaire soit à l'amiable, l'aide aux victimes de violence intrafamiliales et le soutien à la parentalité à travers des permanences ouvertes à toutes les familles qui, selon leurs besoins, pourront être réorientées vers nos partenaires.

Quels sont les partenariats que l'assemblée générale a actés ?

Nous avons signé une convention avec l'Udaf 68 (Union départementale des associations familiales) qui nous permet de réaliser des économies d'échelle. Nous avons déménagé de la rue Wilson à Mulhouse pour la rue de Soultz afin de partager des locaux rénovés et la logistique. Nous avons également une convention avec la Caf et le tribunal qui nous reconnaît comme lieu où suivre les « mesures d'injonction systématique à rencontrer la médiation familiale ». Les familles concernées sont ainsi informées que la possibilité existe avant que ne soit engagée une action en justice.

Avez-vous de nouveaux projets ?

En 2017, le service d'aide aux victimes de violence intrafamiliale a créé un livre avec un auteur qui a eu beaucoup de succès. Pour les personnes qui ont témoigné la parole a été libératrice et des lecteurs ont été soulagés de ne pas se sentir isolés dans un vécu douloureux. Cela nous a conduits à développer les expériences artistiques avec des ateliers théâtre en particulier. Nous avons un projet avec la Comédie de l'Est. Nous allons reconduire le Forum du divorce et de la séparation, avec la collaboration de SOS Papas et dix autres associations mulhousiennes, la nouveauté résidant dans la participation d'avocats. Nous espérons pouvoir pérenniser les subventions qui permettent de faire vivre et progresser l'ASFMR.

CONTACTER ASFMR, 125 rue de Soultz à Mulhouse, tél. 03.89.45.40.89. Site : asfmr68.org

ANIMATIONS - FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES AU CENTRE MONOD

Un réveillon sous le signe de l'Afrique

L'association Syndicale des Familles Monoparentales et Recomposées, a organisé en ce dernier jour de l'année, son 11e réveillon de la solidarité, au centre Théodore-Monod de Colmar.



L'Afrique était le thème de la soirée, représenté par le Burkina Faso, la Tanzanie, le Mali et le Maroc dans une salle superbement décorée. Les décors avaient été imaginés et confectionnés par les bénévoles de l'association lors de réunions de travail depuis le mois de juillet.

Colombo de chapon et ses bananes plantain

Le premier magistrat Gilbert Meyer, accompagné d'une forte délégation du conseil municipal de Colmar, a effectué sa visite de courtoisie habituelle, qu'il réserve aux différentes associations à la veille du Nouvel An.

C'est d'ailleurs grâce au soutien financier du centre communal d'action sociale de Colmar (CCAS) que ce réveillon de la solidarité a été possible.

Les 55 participants, dont quelques enfants, ont eu droit à un repas de circonstance. Notamment le plat principal, un colombo de chapon et ses bananes plantain servi avec du riz au jasmin.

La présence d'Innocent Yapi, qui a animé la soirée, a fait découvrir aux invités les résonances africaines à travers sa poésie, sa musique et son énergie positive. Le chèche, le turban des hommes du désert porté par quelques convives, et d'autres tenues traditionnelles, ont favorisé le dépaysement à l'occasion de ce voyage immobile vers le continent africain.

RAPPORT FINANCIER

L'exercice 2018 présente un excédent de **32 029,63 €**, en amélioration par rapport à celui de 2017 (pour rappel excédent de 1 205 €).

C'est la seconde année consécutive que le résultat comptable est excédentaire, et celui-ci est réalisé dans une dynamique positive, et avec des choix institutionnels forts qui ont réussi à maintenir et même renforcer la tendance de l'année précédente. Cela va nous permettre d'ouvrir des perspectives d'améliorations et de pouvoir élaborer de nouvelles missions. Il va falloir bien sûr maintenir les efforts fournis pour pouvoir consolider les disponibilités bancaires qui restent encore très fragiles, mais avec un regard positif pour les années à venir.

L'exercice 2018 totalise 403 879 € de ressources d'exploitation contre 393 506 € en 2017 soit une hausse de 3 % environ. Les subventions augmentent de 28 865 €. Cette hausse est en grande partie due à l'augmentation de la subvention de la CAF dite « prestation de service » (de 190 486 à 210 360 euros) concernant la médiation. Par ailleurs, les autres actes de prestations de services (participations usagers médiations, groupes de parole, journées d'études...) sont en légères baisses.

Concernant les charges d'exploitation, on relève un total de 362 987 € en 2018 contre 383 177 € en 2017, ce qui dénote une nouvelle diminution des charges de 5,00 %. Elle a été réalisée grâce à la nouvelle organisation au sein de l'association et à l'effort de l'ensemble des salariés.

Le résultat d'exploitation est positif de 42 065 €, l'an passé le montant était de 11 537 €. Celui-ci est en amélioration.

Après prise en compte...

- ✓ Du résultat financier : + 5 € en 2018 d'intérêts nets ;
- ✓ Du résultat exceptionnel : - 10 041 € en 2018,

notre **résultat net ressort un excédent 32 030 € en 2018** par rapport à 1 205 € en 2017.

Au niveau de **la situation financière**, on notera au 31/12/2018 :

1. Au passif du bilan :
 - Des fonds propres positifs de 27 653 € ;
 - 4 485 € de fonds dédiés correspondant à la part de la subvention Fondation de France non encore affectée ;
 - 8 477 € de provision pour indemnité de fin de carrière
 - 64 085 € de dettes à court terme (essentiellement des dettes fournisseurs et sociales).
2. A l'actif du bilan :
 - Un actif immobilisé net de 3 266 € dont 1 940 € d'immobilisations financières (cautions versées et prêts) ;
 - Des créances restant à encaisser pour 95 566 € ;
 - Une trésorerie nette disponible de 5 867 € au 31/12/2018.

Un exercice probant et encourageant pour les années à venir. La nouvelle organisation opérée au sein de la structure en 2017, a permis pour l'année 2018, comme nous l'espérons, d'entrevoir l'avenir plus sereinement, malgré la crainte omniprésente liée aux subventions. Il faut bien sûr redoubler d'effort pour concrétiser ce nouvel élan et avoir les mêmes nécessités et exigences pour pouvoir renouveler à l'avenir le même résultat. Pour rappel, certaines subventions restent exceptionnelles et ne sont pas reconductibles automatiquement.

Nous travaillons tous au quotidien pour assurer la pérennité et le développement de notre association, pour ce, toutes les pistes de financement et d'économies sont exploitées.

Merci pour votre attention,

Le Trésorier de l'ASFMR

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les financeurs de l'association qui nous soutiennent depuis de nombreuses années.



BERGHEIM



INGERSHEIM



RIBEAUVILLÉ

Nous remercions également toutes les communes qui nous soutiennent par des moyens matériels et nos partenaires associatifs avec qui nous collaborons au quotidien !



SAINTE MARIE
AUX MINES



Siège social

Association Syndicale des Familles Monoparentales et Recomposées

6 rue de la 5ème Division Blindée
68000 COLMAR
Tél : 03 89 41 58 17

Antenne

Association Syndicale des Familles Monoparentales et Recomposées

125 rue de Soultz
68200 MULHOUSE
Tél/Fax : 03 89 45 40 89

Mail : association@asfmr68.fr

Site : www.asfmr68.org

facebook.com/asfmr68

Parce que la famille change

